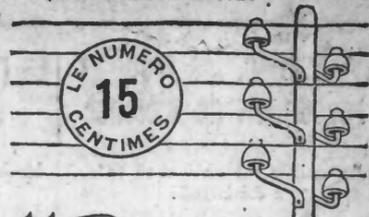


L'Équité



DE ROUBAIX-TOURCOING

LE RÉVEIL DU CINEMA

Les taxes et les dommages de guerre

Nous avons dit dernièrement que sur l'intervention de M. René Lefèvre, le gouvernement avait accepté l'imputation des taxes à percevoir dans les spectacles et cinémas des régions sinistrées sur les dommages de guerre. Voici la circulaire que M. le ministre des Régions libérées vient d'adresser à ce sujet :

Circulaire relative à l'imputation des contributions indirectes sur les indemnités de dommages de guerre, par application de l'article 46, paragraphe 9 de la loi du 17 avril 1919 (n° 1150).

Le ministre des Régions libérées à MM. les Préfets des départements atteints par les événements de la guerre.

Paris, 30 décembre 1922.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un exemplaire de la circulaire n° 37 du 5 octobre 1922, émanant de la direction générale des contributions indirectes et aux termes de laquelle le bénéfice de l'article 46, paragraphe 9 de la loi du 17 avril 1919, est étendu :

1° A tous les impôts perçus par l'administration des contributions indirectes, à l'exclusion des droits au comptant, dans lesquels se trouvent compris ceux afférents aux expéditions ou déclarations que certains redevables, détenteurs de registres, se débent eux-mêmes ;

2° Aux amendes ;

J'appelle tout particulièrement votre attention sur le fait que les dispositions étendant le bénéfice de l'imputation aux contributions indirectes ne sont pas seulement valables pour l'avenir, mais qu'elles ont un effet rétroactif à l'égard des demandes déjà remises aux comptables de cette administration, « pour des taxes sur le chiffre d'affaires et les automobiles, ainsi que, s'il y a lieu, pour toutes celles qui pourraient être formulées pour les droits constatés, de quelque nature qu'ils soient et dont le recouvrement n'a pas encore été opéré ».

Vous voudrez bien veiller à ce que vos services apportent la plus grande célérité dans l'accomplissement des opérations préliminaires à l'envoi aux agents des régions sinistrées des mandats de paiement ou réquisitions émis au profit des sinistrés, tant ce qui concerne les demandes formées antérieurement à l'envoi des présentes instructions qu'à l'égard de celles qui vous parviendront dans la suite.

Vous aurez à faire procéder sans retard à l'impression des formulaires conformes au modèle ci-joint (n° 4) qui comporte certains renseignements complémentaires qui devront être ajoutés, ainsi qu'il a été entendu avec mon collègue des finances, sur le modèle annexé à la circulaire des contributions indirectes.

Vous en ferez mettre les quantités nécessaires à la disposition des sinistrés dans les bureaux de la préfecture, des receveurs des contributions indirectes et dans les mairies.

Je vous prie, en m'accusant réception des présentes instructions, de me faire connaître sous le timbre de la direction générale des services administratifs, les mesures que vous aurez prises en vue de leur exécution.

Le Ministre des Régions Libérées : Charles REIBEL.

Cette circulaire sera bien accueillie par les directeurs de cinéma de nos régions, dont la plupart ont été sinistrés.

NÉCROLOGIE

Un grand nombre de Loueurs et de Directeurs de Cinéma ont assisté hier aux funérailles de M. Gustave-Auguste Lammens, administrateur du Cinéma des Familles à Maro-en-Barœul, président d'honneur de la Lyre Ouvrière. Au cimetière, M. Edmond Choquet, président du Syndicat des Directeurs de Cinéma du Nord et du Pas-de-Calais a adressé, au nom des exploitants, un suprême adieu à leur collègue, si prématurément disparu.

LE TYPHON JAUNE

Comédie dramatique en 5 parties (Pathé-Consortium)



ANITA STEWART, dans « TYPHON JAUNE »

TYPHON JAUNE est le nom d'une aventurière américaine, qui est venue en Orient chercher des sensations nouvelles. Elle sème sur sa route le malheur, la ruine et même la mort, car son rêve démesuré la pousse jusqu'au crime. Cette superbe femme, à l'étrange allure, produit à l'écran une sensation curieuse, qui empreint le film d'une morbide beauté.

Les plus gros succès de la semaine

PARAMOUNT

LES OPPRIMÉS d'Henry Russell. — Paramount a présenté cette semaine un très beau film à « Printania ». Les Opprimés. L'action se déroule en Espagne, sous la domination espagnole. Mlle Raquel Meller a réalisé une création des plus émouvantes. Elle est superbement entourée par MM. Viber, André Roanne, Schütz et Albert Brah. Les Opprimés est très artistement mis à l'écran et appelé à un très gros succès.

PHOCÉA

LES DEUX SERGENTS, de Joachim Ferraro. — Le génie populaire, a dit un poète romain, pour ainsi dire, l'histoire dans les chants héroïques, afin de lui donner un tour plus pathétique et plus merveilleux. C'est ce qui vient de se passer au cinéma, avec ce poème de l'amitié et de la fidélité à la loi jurée, qu'est ce film « Les Deux Sergents ».

On a l'impression, pendant toute la durée du film, qu'il y manque le martèlement rythmé des alexandrins sonores de Victor Hugo. En effet, pour traiter, en poésie, d'un tel sujet, il eût fallu les mots de bronze et les rimes d'or du grand poète. Mercédès-Brignone a joué son rôle avec beaucoup de sentiment. Quant à Vasco Petti et Jean Cimara, ils sont au-dessus de tous éloges.



M. JEAN CIMARA ET Mme MERCEDES-BRIGNONE dans une scène de « LES DEUX SERGENTS ».

PATHÉ

MILITONA d'après le roman de Théophile Gautier, mis à l'écran par H. Vorino. — Très grand film, plein de soleil et de passion. L'action se déroule en Espagne. Militona, splendide Andalouse, est aimée du ténébreux Guanche et de l'industriel de Salcedo. Guanche, fou de jalousie, blesse Salcedo d'un coup de navaja. Salcedo, soigné par Militona, l'épouse. Désespéré, Guanche se fait tuer dans une corrida, sous les yeux de celle qu'il n'a jamais cessé d'aimer.

Interprétation supérieure, avec Paulette Landais, James Deveza et José Brugnère.

GAUMONT

THEODORA, d'après le chef-d'œuvre de Victor Sardou. — Grand film antique à l'égale. Il y a dans Theodora des grouillements de foule d'une extraordinaire beauté. Theodora, danseuse-nièce, devenue impératrice de Byzance, se livre à toutes sortes d'orgies plébéiennes. Un de ses amants, André, est un conspirateur qui veut renverser l'empereur. La conspiration échoue, André est tué. L'empereur, soupçonnant Theodora, la fait décapiter. Ce film est appelé à un succès sensationnel.

FOX-FILM

MAMAN. — Un des chefs-d'œuvre de l'art cinématographique américain. M. Albert Lasker, l'actif directeur régional de la Fox, a présenté cette semaine au Palais d'Été. Maman est l'histoire douloureuse et simple d'une mère qui donne toute sa vie à ses enfants et de ceux-ci oubliant quand ils sont grands. Maman, c'est l'histoire de toutes les mères qui feraient que puissent voir et ne jamais oublier tous les enfants.

POUR RÉCUPÉRER DANS LA RUHR

Comme à la guerre, on établira l'unité de commandement

La France et la Belgique sont d'accord : des mesures sévères seront prises sans qu'une mobilisation ait lieu

La résistance du Reich s'accroît journellement. De Berlin, il continue de lancer des ordres formels pour que tout soit mis en œuvre, dans les pays occupés pour contraindre les opérations des gouvernements belge et français dans les territoires de la Ruhr nouvellement occupés. Après avoir essayé de tenter les ouvriers par l'appât d'un gain, en espèces — pas sonnantes ni trébuchantes — M. Cuno se tourne maintenant vers les industriels. Ses menaces ne nous avons constatées suites d'effets avec ces derniers, n'auraient-elles, néanmoins, par rendu tout ce qu'il attendait, pour qu'il leur fût maintenu cadeau d'une dizaine de millions de livres-sterling ? Un cadeau à des multi-millionnaires !

Enfin chez nous, on sent qu'on a affaire à forte partie ; les voyages successifs du Ministre des Travaux Publics, du général Weygand, bras droit du maréchal Foch, sont significatifs.

On annonce que le résultat essentiel de la nouvelle mission que viennent d'accomplir dans la Ruhr et à Bruxelles, M. Le Troquer et le général Weygand, est que les gouvernements français et belge se sont mis d'accord sur les mesures à prendre, et avant tout, sur la nécessité d'établir dans la Ruhr l'unité de commandement.

Une politique extrêmement sévère sera suivie

Mais elle ne nécessitera pas l'envoi de nouveaux renforts

Bruxelles, 31. — Dans leur entretien avec M. Le Troquer et le général Weygand, les ministres belges ont insisté pour que la politique nouvelle fut extrêmement énergique et sévère.

Il est fait, à cet égard, des propositions qui ont été favorablement accueillies. Il convient de signaler que les mesures envisagées ne comportent pas la nécessité d'aucun renfort.

Il n'est donc pas question, comme on le disait, d'une mobilisation quelconque.

L'unité de commandement

Paris, 31. — La coordination recherchée entre les services serait effectuée en trois étapes :

1. Centralisation entre les mains du général Deputte, de la direction des diverses opérations actuellement en cours dans la Ruhr ;
2. Organisation sur place d'une double direction définitive de l'action interalliée. Cette sorte de commission franco-belge aurait des attributions au moins égales à celles de la haute commission interalliée des territoires rhénans ;
3. Cette coordination faite sur place serait complétée par la création, à Paris, d'un organe centralisateur.

Un Comité comprenant M. Poincaré, le maréchal Foch, le général Weygand, etc.

Paris, 31. — A l'heure actuelle, les réunions ministérielles d'un caractère d'abord indéterminé, qui traitaient de la Ruhr, ont déjà fait place à un véritable comité spécial que préside M. Poincaré et qui comprend, outre certains ministères, des conseillers, tels que le maréchal Foch et le général Weygand, M. Guillaume et M. Gillet.

On songe à réduire encore le nombre de ses membres, de manière à n'avoir, à Paris, qu'un comité de trois ou quatre personnes, qui correspondraient directement avec la Ruhr, seraient de leur, à Paris, entre les services ministériels compétents.

Unité de direction dans la Ruhr, simplification des rouages à Paris, telle est donc l'organisation vers laquelle paraît s'orienter M. Poincaré, d'accord avec M. Theunis.

Un ultimatum aux Allemands

Dusseldorf, 31. — Suivant le correspondant du « Daily Sketcher » à Dusseldorf, c'est aujourd'hui mercredi que l'ultimatum français serait envoyé à Berlin.

Une première mesure :

Le Reich privé de charbon

Paris, 31. — La première des mesures proposées par M. Poincaré pour la Ruhr et approuvées par le cabinet Theunis, qui est d'interdire l'exportation de charbon de la Ruhr en Allemagne, va entrer immédiatement en application.

Ce sera la première manifestation du cordon et pas la moins sensible à l'Allemagne.

La résistance allemande

Elle se concrétise par l'envoi de milliards en Rhénanie

Londres, 31. — Le correspondant particulier du « Daily Mail » à Berlin, télégraphie de cette ville :

Le Reicharat a ratifié la dépense de 500 milliards de marks en faveur de la population de la Ruhr.

Cette assemblée a voté également un crédit de 1.800 milliards de marks pour assurer le ravitaillement de la nation.

Ces sommes de près de 10 millions de livres, sterling, au cours du change, constituent un cadeau aux grands industriels et aux junkers. Les classes ouvrières n'en profiteront pas, l'argent déversé pour la

Ruhr est destiné à encourager la population dans sa résistance contre l'occupation française.

Les Français font marcher les trains et les P. T. T.

Ils continuent d'expulser les sujets récalcitrants

Dusseldorf, 31. — Les dépêches de la Ruhr, lancées par Berlin, annoncent qu'à la suite de l'occupation d'un certain nombre de gares par les troupes et les chemins de fer français, le personnel allemand a quitté le travail. C'est le cas notamment à Mayence, Coblenz, Wiesbaden et Ludwigshafen.

Le correspondant du « Tageblatt » signale l'arrivée à Dusseldorf de nouvelles troupes françaises et de fonctionnaires des télégraphes.

D'après le « Vorwaerts », les autorités d'occupation se proposent d'appliquer la politique d'expulsion aux représentants des syndicats, dans le cas où les ouvriers persisteraient à opposer la résistance passive.

L'organe syndicaliste signale même qu'un chef syndicaliste a déjà été arrêté.

D'autre part, on annonce que les mineurs seraient de plus en plus opposés à une grève générale qui ne serait pas motivée par les plus graves raisons.

Le trafic est suspendu en maints endroits

Berlin, 31. — Les dépêches de la Ruhr annoncent que le trafic des chemins de fer est complètement suspendu en maints endroits ; les transports de denrées alimentaires et les trains venant de Hollande doivent être détournés de leur itinéraire habituel pour pénétrer dans les territoires occupés. Le travail est complètement suspendu dans l'arrondissement ferroviaire de Mayence.

Les Allemands ont incendié plusieurs dépôts de machines

Des sanctions très graves vont être prises contre eux

Mayence, 31. — Les allemands n'hésitent pas à recourir au sabotage criminel. Un gros incident s'est produit hier soir à Mayence, où la grève a éclaté brusquement dans l'après-midi, parmi le personnel de la gare.

Sans prétexte que la gare de Ludwigshafen avait été militarisée, des grévistes ont mis le feu au dépôt des machines.

Au même moment, les dépôts de Bingen et de Koesel étaient sabotés.

Cette attitude de rébellion ouverte des cheminots va être l'objet de sanctions très graves.

Je crois savoir que le code militaire sera appliqué dans toute la sévérité contre les auteurs connus ou responsables.

Ils ont abandonné des trains

L'express Paris-Vorovie a été arrêté à Cologne.

Deux trains que les allemands avaient pris en charge ont été abandonnés par eux, l'un à Cologne-Gérson et l'autre en pleine campagne, sous prétexte que la locomotive ne fonctionnait plus.

Une équipe française qui se trouvait dans le train l'a fait fonctionner aussitôt et conduit le train à la gare suivante.

Les Anglais font rétablir des communications par fil

Dusseldorf, 31. — A Dusseldorf et à Trèves, le travail a repris.

A Cologne, les anglais ont fait rétablir les communications télégraphiques et téléphoniques qui avaient été coupées.

Un acte de sabotage caractéristique a été commis.

Un câble souterrain de Cologne à Berlin a été entièrement coupé près d'Essen et a été détérioré en d'autres endroits.

Étant données les grandes difficultés que rencontrera pour réparer ce câble, cette mutilation volontaire de la part des allemands est significative.

Les douaniers saisissent de vastes entrepôts

Dusseldorf, 31. — Le fait le plus saillant de la journée d'hier prouve que nous sommes résolus à aller de l'avant. Des entrepôts de marchandises ont été saisis par nos douaniers, à Dusseldorf et à Duisbourg.

Tribunal Correctionnel de Béthune

EXTRAIT

Par jugement rendu contradictoirement et sur opposition en la 2^e Chambre de ce Tribunal, le nommé Maset Léon-Henri-Joseph, cinquante ans, serrurier-forgeron, né à Oisy-le-Vergier, le 25 décembre 1872 et demeurant à Bruay, 5, rue du Cap Vert, a été condamné pour avoir, à l'appui d'une demande d'acompte sur dommages de guerre, déposé, à titre de justifications, diverses lectures d'objets mobiliers, surchargés et majorés.

En 15 jours d'emprisonnement et aux dépens.

Et, statuant sur le pourvoi de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, représentant l'Etat qui s'est porté partie civile, le Tribunal a en outre condamné aux frais de la partie civile et a ordonné l'insertion pour extrait du jugement dans les journaux « Le Télégramme », « Le Réveil du Nord », « Le Petit Béthunois » et « L'Avant de l'Artois », et son affichage au siège des Commissions cantonales du département.

Par application des articles 403-404 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle, 9 de la loi du 22 juillet 1897.

Proc. extra. — L'aveug. : Simeon FONTAINE.

L'Élection Cantonale de Tourcoing-Sud

M. Henri ROBBE, Fils, Candidat de la Fédération Républicaine du Nord

C'est dimanche prochain 4 février, qu'aura lieu dans le canton de Tourcoing-Sud, l'élection d'un conseiller général, en remplacement de M. Fouquet-Lelong, récemment décédé. Dans le tournoi électoral qui va s'engager, trois candidats sont en présence, dont M. Henri Robbe fils, candidat de la Solidarité républicaine et de la Fédération républicaine du Nord.

à défendre énergiquement le large programme qu'il s'est tracé.

M. Henri Robbe, bien connu à Tourcoing est né dans cette ville le 2 novembre 1895, d'une vieille famille tourquennoise, fortement républicaine qui, sans jamais avoir abdiqué de ses principes, s'est toujours trouvée, à l'avant-garde, des défenseurs du progrès, des réformes sociales et des institutions laïques.

Le candidat républicain a fait toutes ses études au Lycée de Tourcoing, études qu'il a achevées brillamment aux Facultés de Lille de Droit et des Lettres.

En 1914, quand vint la guerre, il partit en octobre avec les jeunes gens de son âge, et s'engagea volontairement au 23^e régiment d'artillerie. On le retrouva peu après, au front de l'Argonne comme bombardier de tranchées, où il passa successivement brigadier, puis maréchal des logis.

Envoyé à l'école d'application d'artillerie de Fontainebleau, il en sort sous-lieutenant en 1917, et demanda à passer dans l'aviation où il est accepté.

Pendant un an, le sous-lieutenant Robbe fait le réglage d'artillerie, puis entre dans une escadrille de bombardements de nuit, avec laquelle il effectue les grands raids aériens.

Nommé lieutenant à la fin de la guerre, ses brillants états de service lui avaient valu de nombreuses citations, et la croix de la Légion d'honneur.

Dès sa démobilisation, M. Robbe entra à Tourcoing, où il trouva la vieille industrie familiale complètement dévastée.

Avec une inlassable énergie il se mit résolument au travail, appliquant dans la vie courante les brillantes qualités qu'il avait montrées durant la guerre.

Fidèle aux bons exemples reçus, il a maintenant à cœur de continuer dans son usine, avec ses ouvriers, la tradition d'entente et de collaboration, dont ne s'est jamais départie sa famille.

M. Henri Robbe se présente aujourd'hui devant ses électeurs avec un programme large d'esprit qu'il saura appliquer.

Aucune des questions intéressant la vitalité du pays, l'amélioration du sort des classes laborieuses, des fonctionnaires, des combattants, la défense du commerce, l'élargissement des libertés syndicales, et le maintien des réformes de laïcité, si chèrement acquises et trop souvent menacées, n'échappe à son attention.

M. Henri Robbe, à la confiance de tous les bons et sincères républicains.

Il ne manquera pas de grouper sur son nom tous leurs suffrages.

POUR L'EXTENSION DE DUNKERQUE

Le premier coup de pioche a été officiellement donné hier dans l'enceinte fortifiée



LA PORTE DU FORT-LOUIS OU LE PREMIER COUP DE PIOCHE A ÉTÉ DONNÉ HIEN

La première heure d'une ère nouvelle pour la cité dunkerquoise a sonné hier.

Après les étonnantes et multiples péripéties maritimes, militaires et politiques que relatent ses annales depuis la fin du XI^e siècle, où son nom apparaît pour la première fois dans l'histoire, la ville est, dès cette heure historique, au seuil de la plus fameuse de ses transformations.

De sa modeste origine, hameau de pêcheurs qui s'établirent dans les dunes, Dunkerque, suivant sa destinée, suivant l'évolution sociale, suivant le souffle et l'aspiration à la vie moderne faite de ce qui est grand, utile, actif, agréable et pratique veut, aujourd'hui, être une cité modèle.

Nous avons dit récemment, au jour où furent présentés publiquement, à l'Hôtel de Ville, les plans de ce gigantesque projet d'extension et d'embellissement, à quel souci de donner satisfaction en tous points avait obéi le grand architecte urbaniste Agache, l'auteur de cette heureuse conception.

Certes, la réalisation entière de ce qui est aujourd'hui décidé ne peut être entrevue que dans un avenir dont les circonstances détermineront la durée, mais le fait de la journée d'hier en restera la première origine ; c'est la brèche ouverte dans la ceinture murale qui enserra encore notre cité et dont la disparition totale doit lui permettre son extension en grande ville.

Ce premier coup de pioche donné dans nos vieilles fortifications fut donc hier le premier acte effectif de réalisation et on comprendra aisément que la Municipalité ait voulu qu'il soit accompli avec une care tenue solennelle.

Or, hier, à 2 h. 30, ce geste symbolique s'est accompli devant une foule considérable. Les alentours de la partie d'enceinte qui doit disparaître étaient pavés aux couleurs nationales et aux couleurs dunkerquoises. M. Terquem, maire, arriva sur les lieux du chantier de démolition qui va s'ouvrir, suivi de son Conseil municipal et accompagné de MM. Familal Barthes, Frales, sous-préfet et Nassen, premier adjoint au maire de Coudenberg-Branche, la commune qui, la première de notre banlieue va être rattachée à la ville par une grande artère libre d'obstacles. Anstutz et successivement, M. le Maire, M. Nassen, l'amiral Barthes, le Sous-Préfet et M. Fiers, le doyen des Conseillers municipaux, armés d'une pioche, accomplirent, aux applaudissements de la foule, le simulacre de l'abattement de nos remparts.

C'est à l'extérieur de la ville que ce premier geste fut accompli, mais, ce rattachement à l'intérieur de la partie qui va disparaître, les travailleurs officiels viennent faire le même simulacre de sa destruction en faisant écouler les premières pierres.

Volla maintenant accompli le premier pas vers cette grande entreprise qui fera au tour de Dunkerque, l'importante cité maritime, industrielle et balnéaire, un ensemble agréable.